

## **Accords de branche Energie : bilan positif pour le secteur wallon de la chimie et des sciences de la vie**

### **Dépassement des objectifs en matière d'efficacité énergétique**

*Bruxelles, 14 juin 2013 - Au terme de l'accord de branche Energie 2003-2012, le secteur wallon des industries chimiques, des matières plastiques et des sciences de la vie présente un bilan très positif en matière d'énergie : les industries ont largement dépassé leurs objectifs avec une amélioration de 23,3% de leur efficacité énergétique et une diminution de 25% des émissions spécifiques de gaz à effet de serre.*

A partir de 2003, 31 usines de la chimie, des plastiques et des sciences dans la vie en Wallonie se sont engagées auprès du Ministre wallon de l'Energie, à accroître leur efficacité énergétique et à réduire leurs émissions spécifiques de gaz à effet de serre en signant un accord de branche Energie. L'objectif initial de cet accord visait dans un premier temps une amélioration de 16% par rapport aux chiffres 1999. En 2008, le pourcentage a été, de commun accord avec les autorités wallonnes, revu à la hausse pour atteindre les 20%.

Au terme de cet accord, le bilan est très positif : avec une réduction de 23,3% de leur consommation spécifique d'énergie et une diminution de 25% des émissions spécifiques de gaz à effet de serre, les sociétés du secteur ont donc largement dépassé les objectifs fixés. Pour y parvenir, ces entreprises qui représentent 90% de la consommation énergétique du secteur ont développé plus de 500 projets d'amélioration différents. Leurs champs d'action touchaient, entre autres, à des perfectionnements de procédé de fabrication, la cogénération ou encore les changements de vecteur énergétique. Grâce à ces initiatives, le secteur rejette annuellement 500.000 tonnes de CO<sub>2</sub> en moins, soit l'équivalent d'une ville de 70.000 habitants.

*« Avec cet accord, le secteur a réalisé de réels progrès en matière d'énergie mais nous ne nous arrêtons pas là. Nous travaillons déjà à la préparation d'un nouvel accord de branche Energie pour la période 2013-2020, les audits sont en cours dans les entreprises et un nouvel accord devrait être conclu dans le courant du second semestre »* conclut Bernard Broze, administrateur délégué d'essenscia wallonie.

#### Plus d'info:

Corine Petry, communication Wallonie, tél. 02.238.99.12, gsm 0474 49 93 06

Frank Beckx, porte-parole essenscia, tél. 02 238 97 08, gsm 0476 80 94 74

#### **A propos de essenscia wallonie**

essenscia wallonie, la section régionale de essenscia pour la Région wallonne, représente et assiste ses entreprises affiliées dans les matières régionales wallonnes et communautaires. essenscia wallonie compte plus de **200 entreprises**, pour un total de **26.100 emplois** (66.000 emplois directs et indirects). essenscia wallonie mène également des actions de sensibilisation auprès de jeunes (conférences dans les écoles « La chimie et les sciences de la vie », Marathon de la Créativité...) afin de promouvoir les études techniques et scientifiques. Pour plus d'informations, visitez [www.essenscia-wallonie.be](http://www.essenscia-wallonie.be)